

**VEUILLEZ CONSULTER ATTENTIVEMENT LE TABLEAU CI-DESSOUS AVANT DE RÉSERVER VOTRE CROISIÈRE**

Les informations présentées ci-dessous sont fournies à titre indicatif et peuvent être modifiées sans préavis par les autorités officielles. Il incombe à chaque passager de vérifier les exigences et restrictions en vigueur avant la réservation et avant le départ de la croisière.

ITINÉRAIRES	PROGRAMME DE DISPENSE ESTA	PROGRAMME DE RENONCIATION <u>NON</u> ESTA
<p>- ÉTATS-UNIS, RÉPUBLIQUE DOMINICAINE, PUERTO RICO, BAHAMAS, ÉTATS-UNIS</p> <p>- ÉTATS-UNIS, HONDURAS, MEXIQUE, BAHAMAS, ÉTATS-UNIS</p>	<p><b>INFORMATION APPLICABLE UNIQUEMENT POUR L'EMBARQUEMENT / DÉBARQUEMENT AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE</b></p> <p><b>PASSEPORT AVEC UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE DE 3 MOIS + ESTA (lié au numéro de passeport) ou un visa américain (à double ou multiple entrée) si nécessaire au lieu de l'ESTA.</b>  <a href="https://esta.cbp.dhs.gov/esta">https://esta.cbp.dhs.gov/esta</a></p> <p>Selon les services d'immigration américains, tous les passagers éligibles à l'ESTA qui se sont rendus à Cuba à partir du 12 janvier 2021 ne peuvent pas se rendre aux États-Unis avec l'ESTA et doivent demander un VISA américain auprès d'une ambassade ou d'un consulat. Cette restriction de voyage s'applique également à tous ceux qui ont la double nationalité d'un pays VWP et de Cuba au moment où ils font leur demande d'ESTA.</p> <p><b>UN CONTROLE STRICT SERA EFFECTUÉ A L'ARRIVÉE AUX ÉTATS-UNIS</b>          Les passagers ayant visité l'île avant le 12 janvier 2021 ne sont pas concernés par cette mesure.</p> <p>Pour tous les autres ports de croisière : Aucun autre visa requis.</p> <p>Aucun embarquement/débarquement n'est autorisé dans les ports autres que Miami.</p> <p><b>PAYS SOUMIS À L'ESTA :</b> Allemagne, Andorre, Australie, Autriche, Belgique, Brunei, Chili, Corée du Sud*, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie*, Finlande, France, Grèce*, Hongrie*, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Lettonie*, Liechtenstein, Lituanie*, Luxembourg, Malte*, Monaco, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Qatar, République tchèque*, Royaume-Uni, Saint-Marin, Singapour, Slovaquie, Slovénie*, Suède, Suisse, Taiwan**.</p> <p>*Doit avoir un passeport électronique.</p> <p>**Il faut être en possession d'un passeport électronique, et d'un numéro d'identification national</p> <p><b>A NOTER : Le département de la sécurité intérieure (Department of Homeland Security, Customs and Border Protection) gère le programme ESTA. Nous vous invitons donc à consulter le site Internet du CBP pour obtenir de plus amples informations sur l'ESTA et sur les voyages antérieurs effectués pour le compte d'États soutenant le terrorisme.</b>  <a href="https://esta.cbp.dhs.gov/">https://esta.cbp.dhs.gov/</a></p> <p><b>Si le DHS refuse l'ESTA à un voyageur, celui-ci doit demander un visa B1/B2. De même, les demandeurs qui ont voyagé dans des États soutenant le terrorisme et qui ne sont donc pas éligibles à l'ESTA doivent demander un visa</b></p>	<p><b>INFORMATION APPLICABLE UNIQUEMENT POUR L'EMBARQUEMENT / DÉBARQUEMENT AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE</b></p> <p><b>PASSEPORT AVEC UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE DE 3 ou 6 MOIS + VISA POUR LES ÉTATS-UNIS (selon les exigences américaines, entrées double ou multiples).</b></p> <p>Pour tous les autres ports de croisière : Aucun autre visa requis.</p> <p>Aucun embarquement/débarquement n'est autorisé dans les ports autres que Miami.</p> <p><b>Les citoyens des pays énumérés ci-dessous sont exemptés de la règle des 6 mois et peuvent avoir un passeport avec une VALIDITÉ RÉSIDUELLE DE 3 MOIS :</b></p> <p>Afrique du Sud, Angola, Antigua-et-Barbuda, Antilles, Arabie Saoudite, Argentine, Arménie, Aruba, Bahamas, Barbade, Belize, Bermudes, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Brunei, Bulgarie, Birmanie, Canada, Chypre, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Dominique, République dominicaine, Égypte, Éthiopie, Fidji, Gabon, Géorgie, Grenade, Guatemala, Guinée, Guyane, Haïti, Hong Kong, Inde, Indonésie, Jamaïque, Kosovo, Le Salvador, Liban, Libye, Macao, Macédoine, Madagascar, Malaisie, Maldives, Mauritanie, Maurice, Mexique, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Népal, Nicaragua, Nigeria, Pakistan, Palaos, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Roumanie, Russie, Serbie, Seychelles, Sri Lanka, St. Kitts &amp; Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Suriname, Thaïlande, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Tuvalu, Ukraine, Émirats arabes unis, Uruguay, Ouzbékistan, Vatican (Saint-Siège), Venezuela, Zimbabwe.</p> <p><b>A NOTER : Le département de la sécurité intérieure (Department of Homeland Security, Customs and Border Protection) gère le programme ESTA. Nous vous invitons donc à consulter le site Internet du CBP pour obtenir de plus amples informations sur l'ESTA et sur les voyages antérieurs effectués pour le compte d'États soutenant le terrorisme.</b>  <a href="https://esta.cbp.dhs.gov/">https://esta.cbp.dhs.gov/</a></p> <p><b>Si le DHS refuse l'ESTA à un voyageur, celui-ci doit demander un visa B1/B2. De même, les demandeurs qui ont voyagé dans des États soutenant le terrorisme et qui ne sont donc pas éligibles à l'ESTA doivent demander un visa B1/B2.</b></p> <p><b>Veillez noter que les délais d'attente pour le traitement des demandes B1/B2 sont longs : Les demandeurs B1/B2 sont encouragés à déposer leur demande au moins six mois avant la date prévue de leur voyage.</b></p>

**B1/B2.**

**Veillez noter que les délais d'attente pour le traitement des demandes B1/B2 sont longs : Les demandeurs B1/B2 sont encouragés à déposer leur demande au moins six mois avant la date prévue de leur voyage.**

**INFORMATION APPLICABLE UNIQUEMENT POUR L'EMBARQUEMENT /  
DÉBARQUEMENT AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE**

**PASSEPORT AVEC UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE DE 3 MOIS + ESTA  
(lié au numéro de passeport) ou un visa américain (à double ou multiple  
entrée) si nécessaire au lieu de l'ESTA.**

<https://esta.cbp.dhs.gov/esta>

Selon les services d'immigration américains, tous les passagers éligibles à l'ESTA qui se sont rendus à Cuba à partir du 12 janvier 2021 ne peuvent pas se rendre aux États-Unis avec l'ESTA et doivent demander un VISA américain auprès d'une ambassade ou d'un consulat. Cette restriction de voyage s'applique également à tous ceux qui ont la double nationalité d'un pays VWP et de Cuba au moment où ils font leur demande d'ESTA.

**UN CONTROLE STRICT SERA EFFECTUÉ A L'ARRIVÉE AUX ÉTATS-UNIS**

**Les passagers ayant visité l'île avant le 12 janvier 2021 ne sont pas concernés par cette mesure.**

**Le permis de séjour en cours de renouvellement n'est pas considéré comme valide.**

PAYS SOUMIS À L'ESTA : Allemagne, Andorre, Australie, Autriche, Belgique, Brunei, Chili, Corée du Sud\*, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie\*, Finlande, France, Grèce\*, Hongrie\*, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Lettonie\*, Liechtenstein, Lituanie\*, Luxembourg, Malte\*, Monaco, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Qatar, République tchèque\*, Royaume-Uni, Saint-Marin, Singapour, Slovaquie, Slovénie\*, Suède, Suisse, Taïwan\*\*.

\*Doit avoir un passeport électronique.

\*\*Il faut être en possession d'un passeport électronique, et d'un numéro d'identification national

**A NOTER : Le département de la sécurité intérieure (Department of Homeland Security, Customs and Border Protection) gère le programme ESTA. Nous vous invitons donc à consulter le site Internet du CBP pour obtenir de plus amples informations sur l'ESTA et sur les voyages antérieurs effectués pour le compte d'États soutenant le terrorisme.**

<https://esta.cbp.dhs.gov/>

**Si le DHS refuse l'ESTA à un voyageur, celui-ci doit demander un visa B1/B2. De même, les demandeurs qui ont voyagé dans des États soutenant le terrorisme et qui ne sont donc pas éligibles à l'ESTA doivent demander un visa B1/B2.**

**Veuillez noter que les délais d'attente pour le traitement des demandes B1/B2 sont longs : Les demandeurs B1/B2 sont encouragés à déposer leur demande au moins six mois avant la date prévue de leur voyage.**

**INFORMATION APPLICABLE UNIQUEMENT POUR  
L'EMBARQUEMENT / DÉBARQUEMENT AUX ÉTATS-UNIS  
D'AMÉRIQUE**

**PASSEPORT AVEC UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE DE 3 ou 6 MOIS +  
VISA POUR LES ÉTATS-UNIS (selon les exigences américaines,  
entrées double ou multiples).**

**Pour tous les autres ports de croisière : Aucun autre visa requis.**

**LES CITOYENS DES PAYS ENUMERES CI-DESSOUS SONT  
EXEMPTES DE LA REGLE DES 6 MOIS ET PEUVENT AVOIR UN  
PASSEPORT AVEC UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE DE 3 MOIS :**

Afrique du Sud, Angola, Antigua-et-Barbuda, Antilles, Arabie Saoudite, Argentine, Arménie, Aruba, Bahamas, Barbade, Belize, Bermudes, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Brunei, Bulgarie, Birmanie, Canada, Chypre, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Dominique, République dominicaine, Égypte, Éthiopie, Fidji, Gabon, Géorgie, Grenade, Guatemala, Guinée, Guyane, Haïti, Hong Kong, Inde, Indonésie, Jamaïque, Kosovo, Le Salvador, Liban, Libye, Macao, Macédoine, Madagascar, Malaisie, Maldives, Mauritanie, Maurice, Mexique, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Népal, Nicaragua, Nigeria, Pakistan, Palaos, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Roumanie, Russie, Serbie, Seychelles, Sri Lanka, St. Kitts & Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Suriname, Thaïlande, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Tuvalu, Ukraine, Émirats arabes unis, Uruguay, Ouzbékistan, Vatican (Saint-Siège), Venezuela, Zimbabwe.

**A NOTER : Le département de la sécurité intérieure (Department of Homeland Security, Customs and Border Protection) gère le programme ESTA. Nous vous invitons donc à consulter le site Internet du CBP pour obtenir de plus amples informations sur l'ESTA et sur les voyages antérieurs effectués pour le compte d'États soutenant le terrorisme.**

<https://esta.cbp.dhs.gov/>

**Si le DHS refuse l'ESTA à un voyageur, celui-ci doit demander un visa B1/B2. De même, les demandeurs qui ont voyagé dans des États soutenant le terrorisme et qui ne sont donc pas éligibles à l'ESTA doivent demander un visa B1/B2.**

**Veuillez noter que les délais d'attente pour le traitement des demandes B1/B2 sont longs : Les demandeurs B1/B2 sont encouragés à déposer leur demande au moins six mois avant la date prévue de leur voyage.**

**INFORMATION APPLICABLE UNIQUEMENT POUR**

**INFORMATION APPLICABLE UNIQUEMENT POUR L'EMBARQUEMENT /  
DÉBARQUEMENT AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE**

**PASSEPORT AVEC UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE DE 3 MOIS + ESTA  
(lié au numéro de passeport) ou un visa américain (à double ou multiple  
entrée) si nécessaire au lieu de l'ESTA.**

<https://esta.cbp.dhs.gov/esta>

Selon les services d'immigration américains, tous les passagers éligibles à l'ESTA qui se sont rendus à Cuba à partir du 12 janvier 2021 ne peuvent pas se rendre aux États-Unis avec l'ESTA et doivent demander un VISA américain auprès d'une ambassade ou d'un consulat. Cette restriction de voyage s'applique également à tous ceux qui ont la double nationalité d'un pays VWP et de Cuba au moment où ils font leur demande d'ESTA.

**UN CONTROLE STRICT SERA EFFECTUÉ A L'ARRIVÉE AUX ÉTATS-UNIS  
Les passagers ayant visité l'île avant le 12 janvier 2021 ne sont pas concernés  
par cette mesure.**

**Le permis de séjour en cours de renouvellement n'est pas considéré comme  
valide.**

PAYS SOUMIS À L'ESTA : Allemagne, Andorre, Australie, Autriche, Belgique, Brunei, Chili, Corée du Sud\*, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie\*, Finlande, France, Grèce\*, Hongrie\*, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Lettonie\*, Liechtenstein, Lituanie\*, Luxembourg, Malte\*, Monaco, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Qatar, République tchèque\*, Royaume-Uni, Saint-Marin, Singapour, Slovaquie, Slovénie\*, Suède, Suisse, Taïwan\*\*.

\*Doit avoir un passeport électronique.

\*\*Il faut être en possession d'un passeport électronique, et d'un numéro d'identification national

**A NOTER : Le département de la sécurité intérieure (Department of  
Homeland Security, Customs and Border Protection) gère le programme  
ESTA. Nous vous invitons donc à consulter le site Internet du CBP pour  
obtenir de plus amples informations sur l'ESTA et sur les voyages antérieurs  
effectués pour le compte d'États soutenant le terrorisme.**

<https://esta.cbp.dhs.gov/>

**Si le DHS refuse l'ESTA à un voyageur, celui-ci doit demander un visa B1/B2.  
De même, les demandeurs qui ont voyagé dans des États soutenant le  
terrorisme et qui ne sont donc pas éligibles à l'ESTA doivent demander un visa  
B1/B2.**

**Veuillez noter que les délais d'attente pour le traitement des demandes B1/B2  
sont longs : Les demandeurs B1/B2 sont encouragés à déposer leur demande  
au moins six mois avant la date prévue de leur voyage.**

**L'EMBARQUEMENT / DÉBARQUEMENT AUX ÉTATS-UNIS  
D'AMÉRIQUE**

**PASSEPORT AVEC UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE DE 3 ou 6 MOIS +  
VISA POUR LES ÉTATS-UNIS (selon les exigences américaines,  
entrées double ou multiples).**

**Pour tous les autres ports de croisière : Aucun autre visa requis.**

**LES CITOYENS DES PAYS ENUMERES CI-DESSOUS SONT  
EXEMPTES DE LA REGLE DES 6 MOIS ET PEUVENT AVOIR UN  
PASSEPORT AVEC UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE DE 3 MOIS :**

Afrique du Sud, Angola, Antigua-et-Barbuda, Antilles, Arabie Saoudite, Argentine, Arménie, Aruba, Bahamas, Barbade, Belize, Bermudes, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Brunei, Bulgarie, Birmanie, Canada, Chypre, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Dominique, République dominicaine, Égypte, Éthiopie, Fidji, Gabon, Géorgie, Grenade, Guatemala, Guinée, Guyane, Haïti, Hong Kong, Inde, Indonésie, Jamaïque, Kosovo, Le Salvador, Liban, Libye, Macao, Macédoine, Madagascar, Malaisie, Maldives, Mauritanie, Maurice, Mexique, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Népal, Nicaragua, Nigéria, Pakistan, Palaos, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Roumanie, Russie, Serbie, Seychelles, Sri Lanka, St. Kitts & Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Suriname, Thaïlande, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Tuvalu, Ukraine, Émirats arabes unis, Uruguay, Ouzbékistan, Vatican (Saint-Siège), Venezuela, Zimbabwe.

**A NOTER : Le département de la sécurité intérieure (Department of  
Homeland Security, Customs and Border Protection) gère le programme  
ESTA. Nous vous invitons donc à consulter le site Internet du CBP pour  
obtenir de plus amples informations sur l'ESTA et sur les voyages  
antérieurs effectués pour le compte d'États soutenant le terrorisme.**

<https://esta.cbp.dhs.gov/>

**Si le DHS refuse l'ESTA à un voyageur, celui-ci doit demander un visa  
B1/B2. De même, les demandeurs qui ont voyagé dans des États soutenant  
le terrorisme et qui ne sont donc pas éligibles à l'ESTA doivent demander  
un visa B1/B2.**

**Veuillez noter que les délais d'attente pour le traitement des demandes  
B1/B2 sont longs : Les demandeurs B1/B2 sont encouragés à déposer  
leur demande au moins six mois avant la date prévue de leur voyage.**

ITINÉRAIRES	PROGRAMME DE DISPENSE ESTA	PROGRAMME DE RENONCIATION <u>NON</u> ESTA
<p>- ÉTATS-UNIS, BAHAMAS, MEXIQUE, BAHAMAS, ÉTATS-UNIS</p> <p>- ÉTATS-UNIS, BAHAMAS, ÉTATS-UNIS</p>	<p><b>INFORMATION APPLICABLE UNIQUEMENT POUR L'EMBARQUEMENT / DÉBARQUEMENT AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE</b></p> <p><b>PASSEPORT AVEC UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE DE 3 MOIS + ESTA (lié au numéro de passeport) ou un visa américain (à double ou multiple entrée) si nécessaire au lieu de l'ESTA.</b>  <a href="https://esta.cbp.dhs.gov/esta">https://esta.cbp.dhs.gov/esta</a></p> <p>Selon les services d'immigration américains, tous les passagers éligibles à l'ESTA qui se sont rendus à Cuba à partir du 12 janvier 2021 ne peuvent pas se rendre aux États-Unis avec l'ESTA et doivent demander un VISA américain auprès d'une ambassade ou d'un consulat. Cette restriction de voyage s'applique également à tous ceux qui ont la double nationalité d'un pays VWP et de Cuba au moment où ils font leur demande d'ESTA.</p> <p><b>UN CONTROLE STRICT SERA EFFECTUÉ A L'ARRIVÉE AUX ÉTATS-UNIS</b>  <b>Les passagers ayant visité l'île avant le 12 janvier 2021 ne sont pas concernés par cette mesure.</b></p> <p><b>Pour tous les autres ports de croisière : Aucun autre visa requis.</b></p> <p>Aucun embarquement/débarquement n'est autorisé dans les ports autres que Miami.</p> <p><b>PAYS SOUMIS À L'ESTA :</b> Allemagne, Andorre, Australie, Autriche, Belgique, Brunei, Chili, Corée du Sud*, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie*, Finlande, France, Grèce*, Hongrie*, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Lettonie*, Liechtenstein, Lituanie*, Luxembourg, Malte*, Monaco, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Qatar, République tchèque*, Royaume-Uni, Saint-Marin, Singapour, Slovaquie, Slovénie*, Suède, Suisse, Taiwan**.</p> <p>*Doit avoir un passeport électronique.</p> <p>**Il faut être en possession d'un passeport électronique, et d'un numéro d'identification national</p> <p><b>A NOTER : Le département de la sécurité intérieure (Department of Homeland Security, Customs and Border Protection) gère le programme ESTA. Nous vous invitons donc à consulter le site Internet du CBP pour obtenir de plus amples informations sur l'ESTA et sur les voyages antérieurs effectués pour le compte d'États soutenant le terrorisme.</b>  <a href="https://esta.cbp.dhs.gov/">https://esta.cbp.dhs.gov/</a></p> <p><b>Si le DHS refuse l'ESTA à un voyageur, celui-ci doit demander un visa B1/B2. De même, les demandeurs qui ont voyagé dans des États soutenant le terrorisme et qui ne sont donc pas éligibles à l'ESTA doivent demander un visa B1/B2.</b></p> <p><b>Veuillez noter que les délais d'attente pour le traitement des demandes B1/B2 sont longs : Les demandeurs B1/B2 sont encouragés à déposer leur demande au moins six mois avant la date prévue de leur voyage.</b></p>	<p><b>INFORMATION APPLICABLE UNIQUEMENT POUR L'EMBARQUEMENT / DÉBARQUEMENT AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE</b></p> <p><b>PASSEPORT AVEC UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE DE 3 ou 6 MOIS + VISA POUR LES ÉTATS-UNIS (selon les exigences américaines, entrées double ou multiples).</b></p> <p>Pour tous les autres ports de croisière : Aucun autre visa requis.</p> <p>Aucun embarquement/débarquement n'est autorisé dans les ports autres que Miami.</p> <p><b>Les citoyens des pays énumérés ci-dessous sont exemptes de la règle des 6 mois et peuvent avoir un passeport avec une validité résiduelle de 3 mois :</b></p> <p>Afrique du Sud, Angola, Antigua-et-Barbuda, Antilles, Arabie Saoudite, Argentine, Arménie, Aruba, Bahamas, Barbade, Belize, Bermudes, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Brunei, Bulgarie, Birmanie, Canada, Chypre, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Dominique, République dominicaine, Égypte, Éthiopie, Fidji, Gabon, Géorgie, Grenade, Guatemala, Guinée, Guyane, Haïti, Hong Kong, Inde, Indonésie, Jamaïque, Kosovo, Le Salvador, Liban, Libye, Macao, Macédoine, Madagascar, Malaisie, Maldives, Mauritanie, Maurice, Mexique, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Népal, Nicaragua, Nigeria, Pakistan, Palaos, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Roumanie, Russie, Serbie, Seychelles, Sri Lanka, St. Kitts &amp; Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Suriname, Thaïlande, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Tuvalu, Ukraine, Émirats arabes unis, Uruguay, Ouzbékistan, Vatican (Saint-Siège), Venezuela, Zimbabwe.</p> <p><b>A NOTER : Le département de la sécurité intérieure (Department of Homeland Security, Customs and Border Protection) gère le programme ESTA. Nous vous invitons donc à consulter le site Internet du CBP pour obtenir de plus amples informations sur l'ESTA et sur les voyages antérieurs effectués pour le compte d'États soutenant le terrorisme.</b>  <a href="https://esta.cbp.dhs.gov/">https://esta.cbp.dhs.gov/</a></p> <p><b>Si le DHS refuse l'ESTA à un voyageur, celui-ci doit demander un visa B1/B2. De même, les demandeurs qui ont voyagé dans des États soutenant le terrorisme et qui ne sont donc pas éligibles à l'ESTA doivent demander un visa B1/B2.</b></p> <p><b>Veuillez noter que les délais d'attente pour le traitement des demandes B1/B2 sont longs : Les demandeurs B1/B2 sont encouragés à déposer leur demande au moins six mois avant la date prévue de leur voyage.</b></p>